



Réserve Naturelle
BAILLETAZ



PLAN DE GESTION 2024-2033

Tome I : Évaluation du plan de gestion 2014-2023

Rédaction

Maud Delorme (PNV, chargée de mission plan de gestion) et Élodie Antoine (PNV, technicienne en charge des trois réserves de Tarentaise).

Relectures et contributions

Thierry Delahaye (PNV, chargé de mission flore et végétation) ; Laurent Charnay (PNV, chef de pôle Connaissance et Gestion).

Maxime Ego (DREAL AuRA, référent du site) ; Lionel Laslaz (Université Savoie Mont-Blanc, référent du site pour le Conseil Scientifique du PNV).

Référence

L'utilisation ou la citation d'éléments extraits de ce document fera état des références suivantes :
Parc national de la Vanoise (2024). *Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de la Bailletaz 2024-2033. Tome I : évaluation du plan de gestion 2014-2023*. PNV - 27 pages.

Crédits photo

Couverture : vue sur la RNN de la Bailletaz depuis le col de l'Iseran par Mylène HERRMANN - PNV

Validé par :

- Le Comité Consultatif, le 06/06/24
- Le Conseil Scientifique du Parc national de la Vanoise, le 08/11/2024
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, le 12/11/2024

Financement

La rédaction du plan de gestion est financée par :



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Liste des figures	4
Liste des tableaux	4
Préambule	5
I Bilan de la mise en œuvre du plan de gestion.....	7
I.1 Bilan technique.....	7
I.1.1 Rappel du tableau d'arborescence et remarques.....	7
I.1.2 Réalisation des actions prévues sur la période 2014-2023	8
I.1.3 Réalisation par objectifs à long terme	9
I.1.4 Réalisation par catégorie d'actions.....	10
I.1.5 Atteinte des objectifs	11
I.2 Bilan financier et moyens humains	12
I.2.1 Moyens financiers.....	12
I.2.2 Moyens humains.....	12
II Bilan technique détaillé des objectifs et actions 2014-2023.....	14
III Préconisations générales et perspectives.....	24
III.1 Bilan de l'application des préconisations de l'évaluation à mi-parcours.....	24
III.1.1 Moyens humains et financiers	24
III.1.2 Suivis scientifiques.....	24
III.1.3 Relation aux acteurs et partenariats	24
III.1.4 Outils de pilotage	25
III.2 Préconisations générales pour le 3 ^{ème} plan de gestion	25
III.2.1 Moyens humains et financiers	25
III.2.2 Relation aux acteurs et outils de pilotage	25
III.2.3 Définition et priorisation des enjeux et objectifs à long terme (OLT)	26
III.2.4 Objectifs opérationnels (OP) et actions.....	26
Conclusion	26
Bibliographie.....	27

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de réalisation des actions programmées au plan de gestion 2014-2023.....	8
Figure 2 : Réalisation des actions par objectifs à long terme – plan de gestion 2014-2023	10
Figure 3 : Taux de réalisation des actions par catégorie d’actions sur la période 2014-2023	11
Figure 4 : Ecart entre budget prévisionnel et réel sur la période 2014-2023.....	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau d'arborescence issu du plan de gestion 2014-2023	7
Tableau 2 : Objectifs à long terme et réalisation des actions associées.....	9
Tableau 3 : Réalisation des actions par catégorie d'actions	10
Tableau 4 : Mesure de l'atteinte aux objectifs à long terme et opérationnel, distingués par catégories d'enjeux	11
Tableau 5 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Conservation du patrimoine	14
Tableau 6 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Socio-économique	17
Tableau 7 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Connaissances.....	20
Tableau 8 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Administration	21
Tableau 9 : Mesure de l’atteinte des objectifs à long terme et opérationnels	22

PRÉAMBULE

La Réserve naturelle nationale (RNN) de la Bailletaz est située en Haute-Tarentaise sur la commune de Val-d'Isère, en Savoie. Elle assure une continuité entre différents espaces protégés : cœurs du Parc national de la Vanoise et du Grand Paradis (Italie) et la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièr (Tignes). Elle participe ainsi au fonctionnement du réseau d'espaces protégés qui s'étend de part et d'autre de la frontière franco-italienne.

Sa surface est de 495 hectares. Elle a été créée par le décret ministériel du 6 décembre 2000, en compensation du déclassement de la Réserve naturelle nationale de l'Iseran.

La RNN de la Bailletaz se situe entre 2 050 m et 3 602 m d'altitude (sommet de la Tsanteleina), principalement exposée au sud. De ce fait, les pentes raides de la Réserve déneigent rapidement en hiver et constituent une zone refuge privilégiée pour les ongulés de montagne (Bouquetins des Alpes, Chamois). La Réserve est une importante zone de mise-bas pour ces deux espèces.

La végétation appartient aux étages subalpin supérieur, alpin et nival. Elle est composée de pelouses thermophiles, de combes à neige, de croupes ventées, de nombreux éboulis et escarpements rocheux, d'un petit lac, de rares zones humides, de névés et d'un glacier. À noter la présence de quelques espèces végétales patrimoniales, comme la Sesslerie ovale, dont la totalité des populations françaises connues est située dans la réserve de la Bailletaz, dans celle voisine de la Grande Sassièr et au col de l'Iseran.

Un seul sentier parcourt la Réserve avec un fort dénivelé. La fréquentation de la Réserve est donc limitée à un public assez sportif. Au début de l'hiver, la zone est très avalancheuse donc peu fréquentée. Au fil de la saison, l'exposition sud permet une diminution de ce risque et des skieurs de randonnée traversent la Réserve en direction du col de la Bailletaz et de la Tsanteleina.

Actuellement, un seul exploitant agricole fait pâturer des ovins dans la Réserve, en fin d'été principalement.

Des paravalanches sont installés au sommet de la Roche Blanche, et en période hivernale, des PIDA (déclenchements préventifs d'avalanches) peuvent être réalisés sur certaines zones de la Réserve en cas de risque fort d'avalanches.

Depuis 2016, le High Trail Vanoise, compétition internationale de trail, traverse la Réserve. Un travail de concertation avec l'organisateur a été réalisé, permettant la prise en compte des prescriptions faites par le gestionnaire de la Réserve.

Le Parc national de la Vanoise est gestionnaire de la RNN de la Bailletaz depuis sa création en 2000. Cette mission lui a été confiée par l'État, au travers d'une convention qui a fait l'objet de plusieurs renouvellements. La dernière convention en date a été signée en décembre 2022 pour une durée de cinq ans.

Le premier plan de gestion d'une Réserve naturelle nationale est programmé sur cinq ans. À son renouvellement, les plans de gestion suivants sont élaborés sur dix ans. Ainsi, le second plan de gestion de la RNN de la Bailletaz couvrait la période 2014-2023.

L'objectif de ce rapport est de faire une évaluation de ce plan de gestion afin de prendre en compte d'éventuels changements concernant le patrimoine naturel et/ou activités socio-économiques et d'adapter au besoin les opérations voire les objectifs opérationnels.

Élaboré sur la base de la nouvelle méthodologie conçue par Réserves Naturelles de France (RNF) (DOUARD, FIERES ET AL., 2017), le nouveau plan de gestion comporte quatre tomes :

- **Tome I : Évaluation du plan de gestion 2014-2023 (présent document)**

Ce premier tome évalue la réalisation et l'efficacité des actions prévues dans le second plan de gestion portant sur la période 2014-2023. Il a pour objectif de vérifier leur pertinence par rapport aux enjeux et objectifs à long terme de la Réserve.

Cette évaluation doit permettre d'aider à la programmation du troisième plan de gestion en orientant la nouvelle stratégie de gestion.

Son élaboration s'appuie principalement sur :

- Le plan de gestion précédent ;
- Les programmations consolidées et les bilans d'activités annuels ;
- Le bilan à mi-parcours du 2^{ème} plan de gestion (2014-2023) ;
- Les échanges entre acteurs lors des comités consultatifs ;
- Les documents produits lors de la réalisation de chaque action (rapport d'étude, compte-rendu de visite, protocoles scientifiques, etc.) ;
- Les remarques émises par les différents acteurs du site.

- **Tome II : État des lieux**

Ce deuxième tome regroupe l'ensemble des éléments descriptifs de la Réserve disponibles au moment de sa rédaction. Il oriente la définition des enjeux, desquels découlent l'ensemble de la stratégie de gestion. Il comprend différentes parties :

- Description du site et du contexte administratif le concernant ;
- Description de l'environnement physique (climat et météorologie, topographie) ;
- Description de la composante de l'écosystème (géo et biodiversité) ;
- Description du contexte humain (activités et usages, accueil du public).

- **Tome III : Stratégie et plan de gestion 2024-2033**

Ce troisième tome constitue le plan de gestion proprement dit. À partir de l'analyse des éléments de l'état des lieux, les enjeux de conservation du patrimoine naturel de la Réserve sont définis, de même que les *facteurs clés de réussite* (FCR). L'analyse des enjeux et des FCR sert ensuite de base pour la construction de l'arborescence du plan de gestion (stratégie de gestion) :

- Définition d'objectifs à long terme, identification d'indicateurs d'état pour suivre leur niveau d'atteinte à partir de la mise en œuvre d'opérations spécifiques (souvent des suivis scientifiques) ;
- Définition d'objectifs opérationnels (à réaliser sur la durée d'application de ce 3^{ème} plan de gestion) avec mise en œuvre d'opérations pour les atteindre et suivis d'indicateurs de pression et de réponse.

L'ensemble des opérations est planifié et un budget prévisionnel est établi. Une fiche action est rédigée pour chaque opération prévue.

- **Tome IV : Annexes**

Ce quatrième tome regroupe l'ensemble des annexes (documents officiels, listes et descriptifs d'habitats et d'espèces, comptes-rendus de groupes de travail, fiches détaillées sur les activités soumises à autorisations, cartes complémentaires etc.).

Le plan de gestion 2014-2023 a été élaboré selon la précédente méthodologie de rédaction de documents de gestion. Les indicateurs de réalisation ont été définis de manière succincte. Ils ne permettent pas de réaliser une évaluation poussée. Aucune métrique n'avait été définie conjointement à ces indicateurs. L'évaluation présentée dans ce document portera donc principalement sur la réalisation des opérations, les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre et l'analyse des moyens financiers et humains. L'évaluation a été réalisée en fin d'année 2023 ; les données récoltées après novembre n'ont pas été prises en compte dans cette évaluation.

I BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

I.1 Bilan technique

I.1.1 Rappel du tableau d'arborescence et remarques

Onze enjeux ont été définis, regroupés en quatre catégories :

- Conservation du patrimoine naturel ;
- Socio-économique ;
- Connaissance ;
- Administration.

Certains enjeux s'apparentaient à des objectifs de résultats, d'autres à des objectifs à long terme. Plusieurs enjeux étaient regroupés pour formuler un objectif à long terme. La méthodologie actuelle recommande de définir quatre ou cinq enjeux maximums, et d'associer un objectif à long terme par enjeu.

Tableau 1 : Tableau d'arborescence issu du plan de gestion 2014-2023

	ENJEUX	Priorité	OBJECTIFS A LONG TERME
Conservation du patrimoine naturel	Bon état de conservation des populations et stations de Sestérie ovale	1	I. Maintenir en bon état de conservation les stations d'espèces végétales à forte et très forte valeur patrimoniale (A+B)
	Bon état de conservation des populations et stations d'espèces végétales de forte valeur patrimoniale (B)	2	
	Bouquetin des Alpes : ✓ tranquillité dans les zones d'hivernage et de mise-bas ✓ disponibilité des ressources alimentaires ✓ bon état sanitaire des populations sauvages et domestiques	1	II. Assurer aux bouquetins des Alpes et aux gypaètes barbus dépendant en partie de la réserve les conditions favorables à leur développement
	Disponibilité de la ressource alimentaire pour le gypaète barbu (ongulés)	1	
	Bon état de conservation de la zone humide du plan des Nettes (formations à <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i>) et des éboulis du <i>Drabion hoppeanae</i>	1	III. Maintenir en bon état les habitats à fort enjeu de conservation (A + B) ainsi que les habitats d'espèces de forte valeur patrimoniale (B)
	Bon état de conservation des pelouses calcaires comme habitats d'espèces patrimoniales et des autres zones humides	2	
Socio-économique	Adéquation entre pratiques pastorales et objectifs de conservation des milieux et des espèces	1	IV. Assurer la compatibilité entre l'activité pastorale et les objectifs de conservation du patrimoine naturel
	Acceptation locale de la réserve et appropriation des objectifs de conservation par les acteurs locaux (commune, exploitant agricole, régie des pistes)	1	V. Favoriser l'appropriation de la réserve naturelle par les habitants de Val-d'Isère et les acteurs locaux
	Connaissance par le public de l'existence et de l'intérêt de la réserve ainsi que des actions qui y sont conduites	2	VI. Valoriser la réserve naturelle auprès du public dans le respect des objectifs de conservation
Connaissance	Identification des enjeux de conservation de la réserve	2	VII. Améliorer la connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune de la réserve, de leur évolution et des enjeux de conservation associés
Administration	Disponibilité des moyens nécessaires à la gestion	1	VIII. Assurer la gestion administrative de la réserve

I.1.2 Réalisation des actions prévues sur la période 2014-2023

Le plan de gestion 2014-2023 comporte 57 actions, auxquelles s'ajoutent quatre actions non programmées qui ont été réalisées et ajoutées lors de l'évaluation quinquennale et deux actions ajoutées après l'évaluation quinquennale. Six actions ont été supprimées lors de ce bilan à mi-parcours (voir [Les tableaux](#) présentés dans cette partie détaillent les actions et leurs réalisations par type d'enjeu. Ils reprennent les difficultés rencontrées pour réaliser l'opération et les résultats qui ont aboutis. En dernière colonne se trouve une synthèse de la réalisation technique :

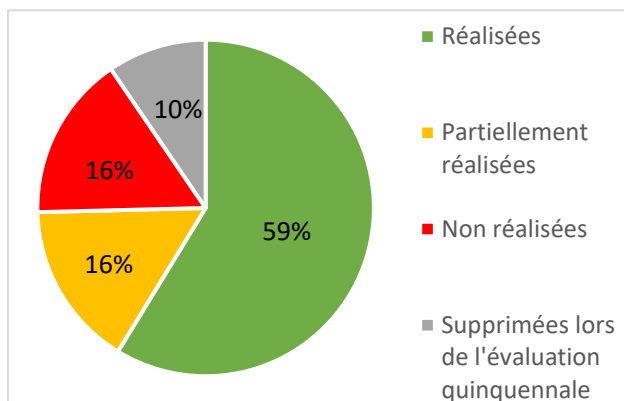


Figure 1 : Taux de réalisation des actions programmées au plan de gestion 2014-2023

- En vert : opération réalisée ;
- En orange : opération partiellement réalisée ;
- En rouge : opération non réalisée.

Le tableau ci-dessous présente le bilan technique détaillé pour l'enjeu « Conservation du patrimoine ».

Tableau 5 pour plus de détails).

Une action (PI6) avait été inscrite deux fois, car rattachée à deux objectifs opérationnels différents. Le doublon a été supprimé dans les dénombrements.

Sur les soixante-trois actions, trente-sept ont été réalisées entièrement (59 %) ; dix partiellement (16 %) ; dix n'ont pas été réalisées (16 %) et six ont été supprimées lors de l'évaluation quinquennale (10 %).

Plusieurs éléments de contexte ont impacté la réalisation des opérations :

- Le plan de gestion a été finalisé de manière tardive (début 2016) ;
- Des changements de personnels ont eu lieu en 2015, 2016 et 2022 ;
- Certaines actions sont dépendantes de la volonté des partenaires ;
- Les moyens humains nécessaires ont été largement sous-évalués ;
- La réalisation de certaines opérations constituait une véritable difficulté technique ;
- L'État n'alloue plus de budget spécifique au Parc national de la Vanoise pour la mise en œuvre du plan de gestion des réserves naturelles nationales dont il est gestionnaire. Au vu des contraintes budgétaires du Parc, les moyens financiers de la RNN ont pu être impactés.

Un sentier botanique permettant de découvrir la flore alpine de la Réserve a été créé et installé en 2019 sur le chemin d'accès à la RNN. Il s'agit d'une action ajoutée après l'évaluation quinquennale nécessitant une mise en place, un démontage et une mise-à-jour annuelle, recensant une soixantaine d'espèces de plantes vasculaires. Cette action reçoit régulièrement de bons retours du public. Un sentier botanique virtuel a également été créé sur l'application Smart'Flore développée par le réseau Tela Botanica.

Autre action ajoutée après l'évaluation à mi-parcours, la mise en défens du Plan des Nettes, zone humide située dans la partie supérieure de la RNN, est réalisée depuis 2021 afin de la préserver de l'impact du troupeau d'ovins qui pâture dans la Réserve naturelle en fin d'été. Une clôture a été posée

autour de la zone humide fin août 2021. Le troupeau n'étant pas monté dans la RNN en 2022 et 2023 par crainte de prédation, la mise en défens de la zone humide n'a pas été reconduite.

I.1.3 Réalisation par objectifs à long terme

D'après le guide d'élaboration des plans de gestion (DOUARD, FIER ET AL., 2017), un objectif à long terme « définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Il s'agit d'un choix stratégique. C'est une décision politique partagée qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions ».

Huit objectifs à long terme (OLT) ont été définis dans le plan de gestion 2014-2023 correspondants aux différents enjeux de la RNN en matière de conservation du patrimoine, d'aspects socio-économiques, de connaissance ou de gestion administrative.

Chaque OLT est associé à un nombre d'action dont le taux de réalisation est précisé dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Objectifs à long terme et réalisation des actions associées

Enjeux	Code	Objectifs à long terme	Actions prévues et additionnelles	Actions réalisées	Actions supprimées	Taux de réalisation (%)
Conservation du patrimoine	I	Maintenir en bon état de conservation les stations d'espèces végétales à forte et très forte valeur patrimoniale (A+B)	3	3	0	100 %
	II	Assurer aux bouquetins des Alpes et aux gypaètes barbus dépendant en partie de la Réserve les conditions favorables à leur développement	5	3	2	100 %
	III	Maintenir en bon état les habitats à fort enjeu de conservation (A + B) ainsi que les habitats d'espèces de forte valeur patrimoniale (B)	7	7	0	100 %
Socio-économique	IV	Assurer la compatibilité entre l'activité pastorale et les objectifs de conservation du patrimoine naturel	9	4	2	57 %
	V	Favoriser l'appropriation de la Réserve naturelle par les habitants de Val-d'Isère et les acteurs locaux	5	3	1	75 %
	VI	Valoriser la Réserve naturelle auprès du public dans le respect des objectifs de conservation	12	10	1	91 %
Connaissance	VII	Améliorer la connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune de la Réserve, de leur évolution et des enjeux de conservation associés	9	6	0	67 %
Administration	VIII	Assurer la gestion administrative de la Réserve	13	11	0	85 %
TOTAL			63	47	6	-

Pour cette analyse, les actions partiellement réalisées ont été comptabilisées avec celles totalement réalisées.

Trois OLT présentent un taux de réalisation de 100 % (en comptabilisant les actions partiellement et totalement réalisées), tous regroupés dans l'enjeu « conservation du patrimoine ». D'autres objectifs à long terme ont eu un taux de réalisation élevé (OLT VI. Valorisation de la Réserve ; VIII. Gestion administrative).

L'objectif à long terme IV., concernant l'activité pastorale, présente le taux de réalisation le plus bas, moins de 60 %. Plusieurs opérations étaient liées et la non-réalisation des premières a empêché la réalisation des suivantes.

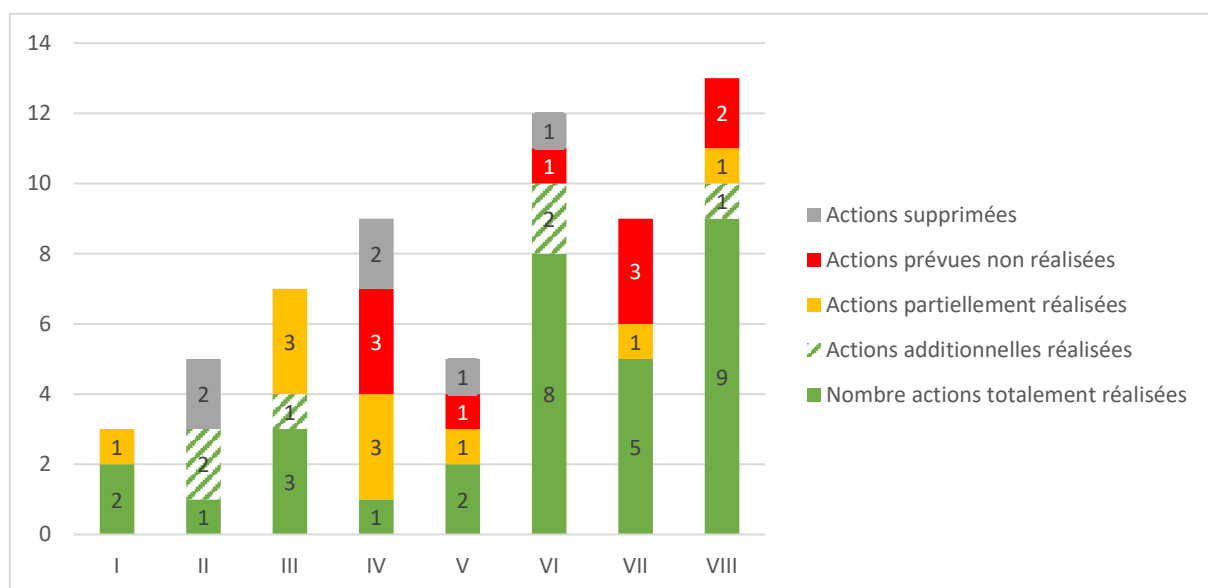


Figure 2 : Réalisation des actions par objectifs à long terme – plan de gestion 2014-2023

I.1.4 Réalisation par catégorie d'actions

Lors de l'élaboration du plan de gestion, les opérations ont été réparties selon cinq grands domaines de gestion :

- **AD - gestion administrative** : tous les éléments d'ordre administratif permettant la mise en œuvre des opérations ;
- **PI - pédagogie, informations et animations** : actions de communication, d'animations ou de sensibilisation ;
- **PO - police de la nature** : actions de surveillance et de veille au respect de la réglementation ;
- **SE - suivis, études, inventaires, gestion du patrimoine** : actions de suivis et études scientifiques sur la faune, la flore et la fonge ;
- **TE - travaux d'entretien, maintenance** : opérations d'aménagement et de restauration.

Le tableau suivant présente les actions définies dans chaque catégorie de gestion.

Tableau 3 : Réalisation des actions par catégorie d'actions

Code	Catégorie	Actions prévues	Actions totalement réalisées	Actions ajoutées et réalisées	Actions partiellement réalisées	Actions supprimées (décomptées)	Taux réalisation (%)
AD	Gestion administrative	17	8	0	1	5	75 %
PI	Pédagogie, informations, animations	14	7	3	2	1	75 %
PO	Police de la nature	1	1	1	0	0	100 %
SE	Suivis, études, inventaires, gestion du patrimoine	21	11	1	7	0	86 %
TE	Travaux d'entretien, maintenance	4	4	1	0	0	100 %

La catégorie SE - suivi et études est celle présentant le plus grand nombre d'actions prévues (vingt-et-une). Une grande partie (86 %) des actions a été réalisée et une action réalisée a été ajoutée à mi-parcours.

Deux catégories d'action ont un taux de réalisation de 100 % : police de la nature (PO, au total deux actions réalisées) et travaux d'entretien (TE, cinq actions réalisées).

La catégorie AD représentant les actions d'ordre administratif (mise en place de conventions ; recherches de subventions ; bilans annuels ; comités consultatifs, etc.) a un taux de réalisation de 75 %. Cinq actions ont été supprimées lors de l'évaluation quinquennale car elles n'étaient plus jugées pertinentes. D'autres actions ont été partiellement ou non réalisées, le gestionnaire n'ayant pas toujours réussi à impliquer les acteurs concernés.

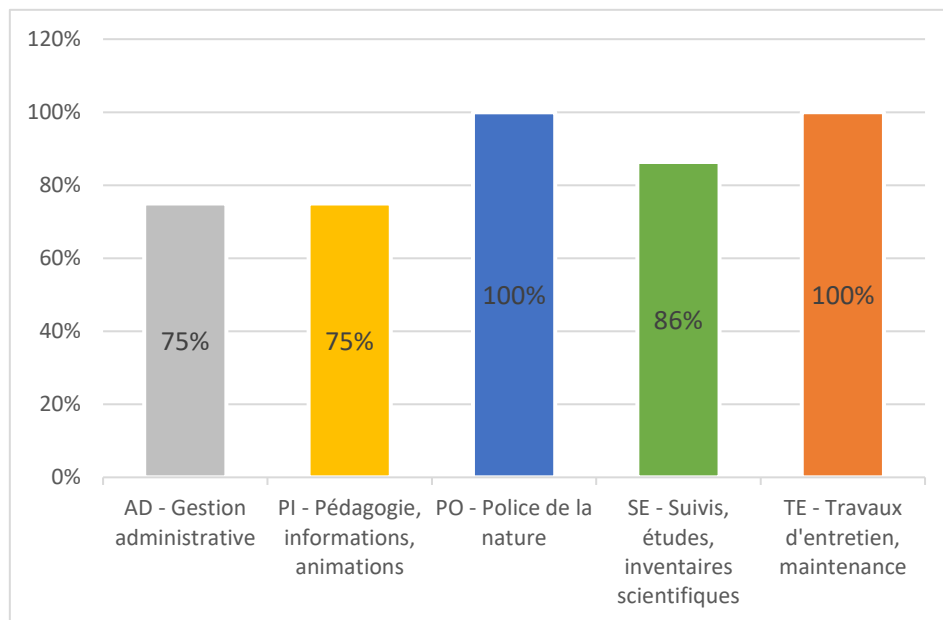


Figure 3 : Taux de réalisation des actions par catégorie d'actions sur la période 2014-2023

I.1.5 Atteinte des objectifs

Aucun indicateur n'a été défini pour évaluer l'atteinte des objectifs à long terme (OLT) et des objectifs opérationnels (OP).

L'analyse de l'atteinte des objectifs se base donc uniquement sur l'écart perçu entre la formulation des objectifs et la réalisation des actions pour les atteindre.

76 % des objectifs à long terme et 59 % des objectifs opérationnels ont été atteints, de façon totale ou partielle.

Tableau 4 : Mesure de l'atteinte aux objectifs à long terme et opérationnel, distingués par catégories d'enjeux

	Atteint	Partiellement atteint	Non atteint	Nombre total
OLT	37,5 %	37,5 %	25 %	8
Conservation du patrimoine naturel	33,33 %	33,33 %	33,33 %	3
Socio-économique	33,33 %	33,33 %	33,33 %	3
Connaissance	0 %	100 %	0 %	1
Administration	100 %	0 %	0 %	1
OP	50 %	19 %	31 %	26
Conservation du patrimoine naturel	37,5 %	25 %	37,5 %	8
Socio-économique	50 %	20 %	30 %	10
Connaissance	60 %	0 %	40 %	5
Administration	66,67 %	0 %	33,33 %	3

I.2 Bilan financier et moyens humains

I.2.1 Moyens financiers

L'État n'alloue plus de budget spécifique à la gestion des réserves naturelles au Parc national de la Vanoise. Ce plan de gestion a donc été financé par le budget du Parc national.

Une subvention du Ministère de la Transition Ecologique a cependant été accordée de 2021 à 2023 pour financer l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans les RNN.

Le chiffrage budgétaire n'a pas été réalisé de façon détaillée lors de l'élaboration du plan de gestion 2014-2023. Les budgets prévisionnels ont été réalisés d'une année sur l'autre.

Jusqu'en 2016, les budgets ne prenaient pas en compte les dépenses de personnel. Un logiciel a été mis en place afin de valoriser le « temps agents » passé sur la Réserve, ce qui a permis d'intégrer, à partir de 2016, les frais de personnels saisonniers et à partir de 2018, d'obtenir un bilan financier incluant le temps des agents permanents.

Des écarts sont constatés entre les budgets prévus et ceux réalisés, variant selon les années. À partir de 2018, les bilans des dépenses tiennent compte des dépenses de personnel (agents et gardes-animateurs). Ce n'est qu'à partir de 2020 que les dépenses liées au personnel ont été prises en compte dans les budgets prévisionnels, ce qui a permis de réduire les écarts entre prévision budgétaire et réalisation pour les trois dernières années du plan de gestion. Le bilan des dépenses de l'année 2023 n'a pas encore été réalisé.

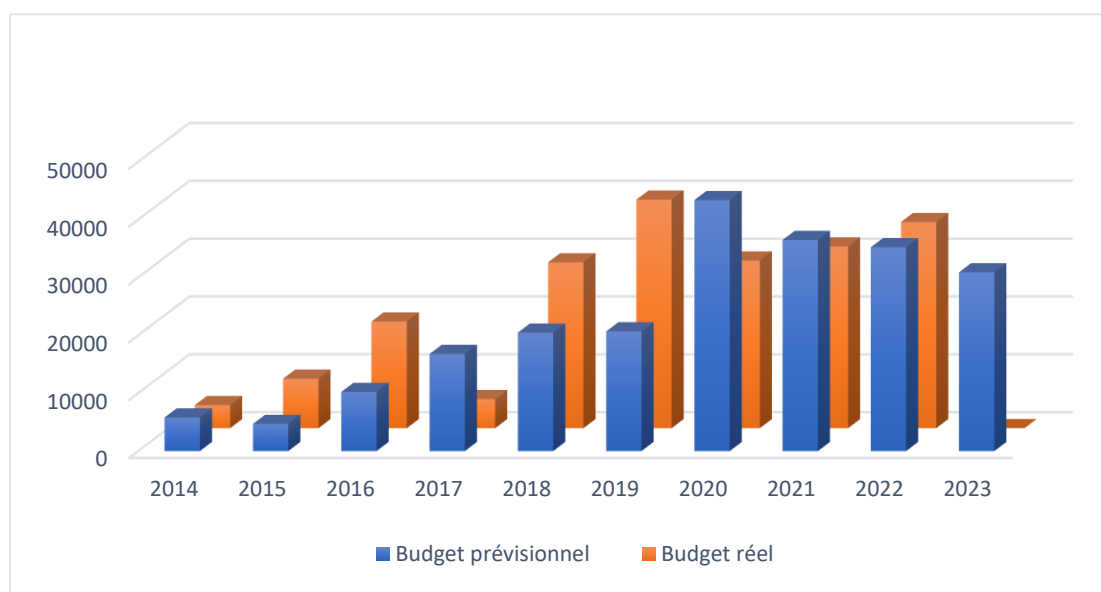


Figure 4 : Écart entre budget prévisionnel et réel sur la période 2014-2023

En moyenne, le budget prévisionnel était d'environ 22 500 € par an et le budget réalisé d'environ 20 000 € ; ce qui fait un écart prévu/réalisé de 2 500 € par an.

I.2.2 Moyens humains

La gestion de la RNN de la Bailletaz est assurée par le personnel permanent et saisonnier du Parc national de la Vanoise (secteur de Haute-Tarentaise et direction du PNV). La technicienne en charge

des trois réserves naturelles nationales du secteur de Haute Tarentaise, assure le pilotage et la mise en œuvre du plan de gestion et de la gestion courante de la réserve.

L'équipe du secteur de Haute-Tarentaise assure les missions de gestion, de suivis, de police et de veille au sein de la Réserve au cours de l'année. Deux gardes-animateurs sont embauchés chaque année durant quatre à cinq mois (juin-octobre) afin d'effectuer des missions d'animation, de surveillance, de gestion et d'entretien sur l'ensemble des trois réserves gérées par le PNV. Ils consacrent en moyenne un cinquième de leur temps à la RNN de la Bailletaz. Des ouvriers saisonniers peuvent également intervenir sur la Réserve afin d'assurer l'entretien du sentier ou d'autres travaux ponctuels. Les agents du siège contribuent également au bon fonctionnement de la Réserve d'un point de vue administratif (conventions, budgets, comptabilité, RH, appui technique etc.).

Une hôtesse rémunérée et formée par le PNV est en poste à l'office de tourisme de Val d'Isère en juillet et août. Elle répond aux interrogations des touristes et leur délivre des informations sur les réserves du secteur.

Les années 2021 et 2022 ont été marquées par l'absence de la technicienne en charge des réserves, ce qui a pu affecter la mise en œuvre des opérations prévues. En 2022, elle a pu être temporairement remplacée par une des gardes-animatrices qui assurait à la fois ses missions d'animation et celles de gestion, aux côtés du chef de secteur et des autres agents du territoire.

En moyenne, le temps alloué à la RNN de la Bailletaz correspond à environ 0,5 ETP / an.

II BILAN TECHNIQUE DETAILLE DES OBJECTIFS ET ACTIONS 2014-2023

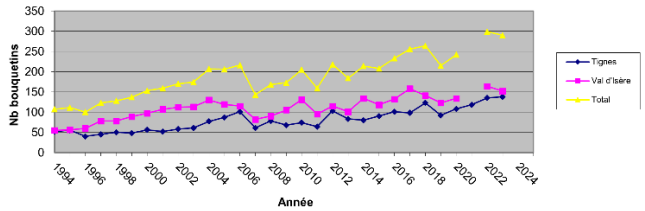
Les tableaux présentés dans cette partie détaillent les actions et leurs réalisations par type d’enjeu. Ils reprennent les difficultés rencontrées pour réaliser l’opération et les résultats qui ont aboutis. En dernière colonne se trouve une synthèse de la réalisation technique :

- En vert : opération réalisée ;
- En orange : opération partiellement réalisée ;
- En rouge : opération non réalisée.

Le tableau ci-dessous présente le bilan technique détaillé pour l’enjeu « Conservation du patrimoine ».

Tableau 5 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Conservation du patrimoine

Conservation du patrimoine naturel	Code	Opération prévue au plan de gestion	Priorité	Périodicité	Difficultés rencontrées	Indicateurs de réalisation prévu au PG	Résultats	Réalisation technique
	OLT I. Maintenir en bon état de conservation les stations d’espèces végétales à forte et très forte valeur patrimoniale (A+B)							
	I.1 Connaître l'évolution de l'état de conservation de la Sesslerie ovale							
	SE1	Suivi de la population de Sesslerie ovale selon le protocole du réseau flore Alpes-Ain	1	Ponctuelle	Protocole de 2011 et 2016 : aire de prospection, avec aire de présence surfacique notée sur le terrain par des coordonnées géographiques de présence de l'espèce - ces points reliés entre eux pour former des polygones de présence de l'espèce Imprécision importante du GPS (~10m) 2023 : évolution du protocole préconisé par le réseau, rebaptisé « Flore sentinelle » : passage d’aires de présence / absence à des mailles présence / absence de 25 x 25 m Imprécision du GPS moindre (~3-4m)	Suivi réalisé : oui/non	Suivi réalisé deux fois durant le plan de gestion, en 2016 et 2023 et une fois avant (2011) avec des protocoles différents. Résultats en comparant les trois années par nombre de mailles où l'espèce est présente : 2011 : 60 mailles ; 2016 : 34 mailles ; 2023 : 38 mailles. Ce résultat peut être expliqué par une réelle baisse de la population de Sesslerie ovale sur la Réserve mais peut aussi s'expliquer par la comparaison de protocoles différents et les imprécisions liées à l'utilisation de matériel GPS différent. Il est recommandé de poursuivre l'action avec le nouveau protocole ce qui permettra de vérifier l'évolution de la population.	😊
	SE2	Visite de surveillance annuelle des stations de Sesslerie ovale	1	Continue	RAS	Nombre de visites effectuées sur chaque zone de présence répertoriée	Surveillance faite chaque année ; Pas de dégradation ou menace observée.	😊
	I.2 Connaître la répartition fine des autres espèces végétales patrimoniales							
	SE3	Localisation, délimitation et suivi des stations de : - <i>Astragalus leontinus</i> - <i>Draba hoppeana</i> - <i>Gentiana schleicheri</i> - <i>Gentiana utriculosa</i> - <i>Viola pinnata</i>	1	Ponctuelle	Inventaire réalisé une fois par espèce Difficulté de réalisation pour certaines espèces : - <i>Draba hoppeana</i> : hybridation avec <i>Draba aizoides</i> possible rendant le suivi irréalisable à cause des difficultés d'identification ; - <i>Gentiana schleicheri</i> : non réalisé car priorité ré-évaluée à la baisse.	Nombre de stations identifiées en 2014 + nombre de suivis réalisés en 2022	État initial réalisé : - <i>Astragalus leontinus</i> : fait en 2020 et prospection complémentaire en 2023 ; - <i>Viola pinnata</i> : fait en 2018 ; - <i>Gentiana utriculosa</i> : protocole mis en œuvre en 2022 (zone hors Réserve) et en 2023 (zone en Réserve). En 2023 aucun pied trouvé même sur les zones où la plante était connue. Résultats identiques observés sur d'autres sites en 2023 – Potentiel impact de la sécheresse de 2022 ? État initial non réalisé : - <i>Draba hoppeana</i> : difficultés d'identification (sorties terrain réalisées mais protocole irréalisable car difficultés d'identification) ; - <i>Gentiana schleicheri</i> : ré-évalué non prioritaire.	😐
	OLT II. Assurer aux Bouquetins des Alpes et aux Gypaètes barbus dépendant en partie de la Réserve les conditions favorables à leur développement							
	II.1 Connaître l'évolution du statut de conservation des populations de bouquetins des Alpes Reformulation suite évaluation quinquennale : II.1 Connaître l'évolution de la population de Bouquetins des Alpes de la Réserve							

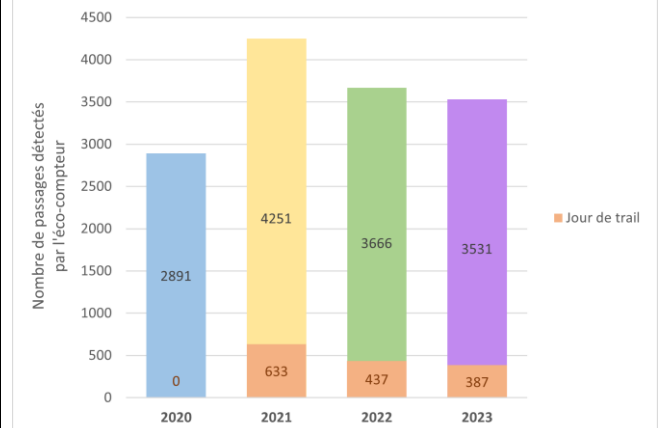
SE4	Suivi des effectifs de la population de bouquetin des Alpes hivernant en rive droite de l'Isère	1	Continue	Conditions météorologiques rendant parfois l'action non réalisable	Nombre de comptage effectués chaque année	Comptage réalisé tous les ans ; deux passages au lieu des trois prévus : 2021 : 1 seul passage en raison des conditions météorologiques ; Depuis 2021 : les deux comptages sont regroupés sur le même mois pour des analyses statistiques plus robustes. Comptage réalisé depuis 1994, 19 ans de données qui semblent témoigner d'une augmentation du nombre de bouquetins hivernants dans la Réserve 1994 : 55 individus comptés ; 2023 : 152 individus comptés. Evolution plus ou moins constante entre ces années.	😊
Résultats comptages - bouquetins hivernants RNN Sassièrè / Bailletaz 							
II.2 Minimiser les impacts des dispositifs de sécurité avalanches sur la quiétude du bouquetin des Alpes dans ses zones d'hivernage et de mise-bas							
AD1	Élaboration d'une convention entre le PNV et la régie des pistes de Val-d'Isère visant à limiter les dérangements d'ongulés sauvages dans les zones d'hivernage et de mise-bas	1	Unique	Acteur défavorable à la signature d'une convention	Convention signée	Rencontre avec la régie des pistes en 2016 : défavorable à la signature d'une convention, mais favorable à prendre en compte l'objectif de limitation du dérangement. Pas de convention. -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale	
AD2	Mise en œuvre et suivi de la convention	1	Continue	Pas de convention	Nombre de déclenchements + % des déclenchements ayant donné lieu à information préalable du gestionnaire et % des déclenchements ayant donné lieu à observation des ongulés	Pas de mise en œuvre car pas de convention. -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale	
II.3 Maintenir l'intérêt de la Réserve comme zone d'alimentation pour le Gypaète barbu (carcasses d'ongulés) Reformulation suite évaluation quinquennale : II.3 Maintenir l'intérêt de la Réserve comme domaine vital pour le Gypaète barbu							
SE22	Suivi de l'installation du couple dans la Réserve et suivi de reproduction le cas échéant	1	Continue	Action ajoutée lors de l'évaluation quinquennale	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Installation d'un couple dans la Réserve lors de la saison de reproduction 2014-2015 - échec de la reproduction pendant la couvaison (seule tentative sur la RNN). Suivi annuel mais pas de nouvelle nidification à cet endroit. Après 10 ans sans nouvelle nidification : classement en aire historique et désactivation de la ZSM.	😊
PI15	Communiquer et s'assurer du respect de la ZSM du Pont-Saint-Charles	1	Continue	Action ajoutée lors de l'évaluation quinquennale	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Communication sur le site internet du Parc : https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/chut-les-gypaetes-barbus-se-preparent Communication réalisée par ASTERS pour l'ensemble des ZSM de Savoie et Haute-Savoie.	😊
OLT III. Maintenir en bon état les habitats à très fort et fort enjeu de conservation (A + B) ainsi que les habitats d'espèces de forte valeur patrimoniale (B)							
III.1 Préciser l'identité et le statut de quelques habitats (lac de la Bailletaz, formations de bords de ruisseaux et sources)							
SE5	Caractérisation des groupements bryologiques des sources et localisation précise d'éventuelles stations de <i>Cratoneurion commutati</i>	2	Ponctuelle	Grande zone de prospection nécessitant un temps agent important	Habitats identifiés : oui/non	Présence de l'habitat confirmée en 2016. Quelques sites localisés en 2019 sur la base de la localisation d'espèces caractéristiques de l'habitat. Il reste des zones non prospectées où l'habitat est susceptible de se trouver.	😊
SE6	Caractérisation hydrobiologique du lac de la Bailletaz	2	Ponctuelle	RAS	Résultat des analyses de végétation, du plancton et de la faune benthique disponible	2019 : recherches de characées dans le lac sans succès ; 2021 : inventaire des invertébrés aquatiques par TERE0 : faible richesse taxonomique, domination par des espèces polluo-tolérantes indicatrices de sédiments surchargés en matières organiques ; niveau trophique du lac méso-eutrophe - contraire à la diagnose écologique réalisée en 2011 sur la	😊

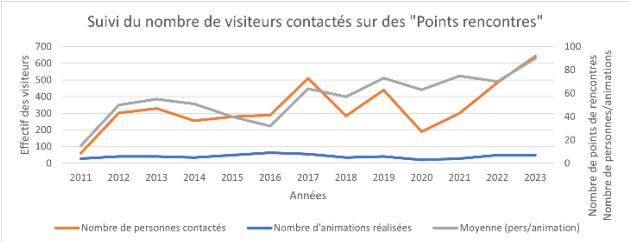
						seule base d'analyse physico-chimique dans l'eau qui définissait le lac comme oligotrophe.	
SE7	Actualisation de la cartographie des habitats naturels au vu des résultats des opérations SE5 et SE6	2	Ponctuelle	RAS	<i>Cartographie des habitats naturels de la Réserve actualisée : oui/non</i>	Cartographie partiellement mise à jour, à l'aide des éléments issus des actions : - SE5 : pointage exhaustif des stations de Cratoneurion commutati ; - SE6 : modification de la nomenclature attribuée au lac de la Bailletaz en raison des analyses montrant un lac méso-eutrophe.	☹️
III.2 Maintenir le bon état de conservation du lac de la Bailletaz et de la zone humide du plan des Nettes vis-à-vis des enjeux pastoraux							
Reformulation suite évaluation quinquennale :							
III.2 Maintenir le bon état de conservation du lac de la Bailletaz et de la zone humide du Plan des Nettes							
SE8	Évaluation et suivi de l'état de conservation du lac de la Bailletaz	1	Ponctuelle	Pas encore de méthodologie adaptée à ce type de lac, qui ne rentre pas dans les critères du programme lacs sentinelles	<i>Résultats d'analyses disponibles : oui/non</i>	Action modifiée car analyses physico-chimiques uniquement de l'eau non pertinentes : recherche d'une méthode plus intégratrice des conditions environnementales du lac. L'étude sur les invertébrés aquatiques réalisée en 2021 a permis de montrer un état de conservation défavorable du lac. Le peuplement montre une détérioration de la qualité de l'eau, un colmatage du fond avec un certain degré d'anoxie (eutrophisation du lac).	😊
SE9	Évaluation et suivi de l'état de conservation des berges du lac de la Bailletaz et de la zone humide du Plan des Nettes	1	Continue	Pertinence de la méthodologie de suivi	<i>Fiche de suivi intégré dans le compte rendu de visite : oui/non</i>	Caractérisation de l'état dégradé des milieux humides de la RNN : 2018 : tests effectués à l'aide de la grille d'évaluation de suivi des MAEC et photos des zones prises pour caractériser l'état de conservation ; Depuis 2021 : fin août, à la montée du troupeau, mise en défens de la zone humide du Plan des Nettes. Mise en défens non reconduite en 2022 et 2023 car pas de troupeau sur la zone.	☹️
Action hors PG	Mise en défens de la zone humide	1	Ponctuelle	Action ajoutée après l'évaluation quinquennale	<i>Action ajoutée - pas d'indicateurs définis</i>	En 2021 : fin août, à la montée du troupeau, mise en défens de la zone humide du Plan des Nettes : installation de clôtures autour de la zone humide pour empêcher l'intrusion de moutons. Mise en défens non reconduite en 2022 et 2023 car pas de troupeau sur la zone.	😊
III.3 Maintenir le bon état de conservation des pelouses calcaires et des nardaies, vis-à-vis des enjeux pastoraux							
SE10	Évaluation et suivi de l'état de conservation des pelouses calcicoles et des nardaies	2	Ponctuelle	Protocole finalisé tardivement, en fin de plan de gestion	<i>Protocole mis en place : oui/non</i> <i>Suivi effectué : oui/non</i>	Travail important réalisé par le PNV et ses partenaires pour la définition de la méthodologie à l'échelle des Alpes du Nord (2016 - 2022). Finalisation de la méthode en 2022. Application de la méthodologie à venir sur la Réserve de la Bailletaz en 2024	☹️

Le tableau suivant présente le bilan technique détaillé pour l’enjeu « Socio-économique ».

Tableau 6 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Socio-économique

Socio-économique	Code	Opération prévue au plan de gestion	Priorité	Périodicité	Difficulté rencontrées	Indicateur de réalisation prévu au PG	Résultats	Réalisation technique
	OLT IV. Assurer la compatibilité entre l'activité pastorale et les objectifs de conservation du patrimoine naturel							
	IV.1 Conforter des relations de confiance avec l'exploitant par le partage des enjeux environnementaux et agricoles							
	PI1	Rencontres régulières entre le gestionnaire et l'éleveur	1	Continue	Action dépendante de la volonté des acteurs	Nombre de rencontres organisées	Rencontres annuelles entre le gestionnaire et l'éleveur.	😊
	PI2	Visite de fin d'estive partagée entre exploitant, gestionnaire et propriétaire, à l'invitation de ce dernier	1	Continue	Action dépendante de la volonté des acteurs	Nombre de visites de fin d'estive	Visites de fin d'estive non réalisées.	😞
	IV.2 Connaître les pratiques pastorales et évaluer les enjeux de conservation associés							
	SE11	Suivi de l'utilisation spatio-temporelle de la Réserve par les ongulés domestiques et des pratiques de gardiennage	1	Continue	Travail potentiellement très chronophage pour une bonne analyse des utilisations spatio-temporelle	Cartographie mensuelle des zones de pâturage	Des données de suivi disponibles jusqu'en 2019 ; données paraissant peu exploitables avec un suivi minimaliste. Action non réalisée entre 2020 et 2023.	😐
	IV.3 Connaître l'utilisation spatiale et temporelle de la Réserve par les populations de bouquetin des Alpes et de chamois (été/automne)							
	SE12	Suivi de l'utilisation spatio-temporelle de la réserve par les populations d'ongulés sauvages (bouquetin des Alpes et chamois) en lien avec les pratiques pastorales	1	Continue	Travail potentiellement très chronophage pour une bonne analyse des utilisations spatio-temporelle	Cartographie mensuelle des zones de présence des ongulés sauvages	Des données de suivi disponibles jusqu'en 2019 ; données paraissant peu exploitables avec un suivi minimaliste. Action non réalisée entre 2020 et 2023.	😐
	IV.4 Identifier en partenariat avec l'exploitant et le propriétaire (la commune) les pratiques pastorales adaptées et accompagner leur mise en œuvre							
	PI3	Diagnostic partagé des pratiques pastorales en cours, de leur adéquation et des éventuels ajustements à apporter	1	Ponctuelle	Action dépendante de la volonté des acteurs	Document "diagnostic pastoral" élaboré : oui/non	Pas de diagnostic pastoral à ce jour.	😞
	AD3	Prise en compte des modalités de gestion adaptées dans le contrat de location de l'alpage au moment de son renouvellement / élaboration	1	Ponctuelle	Problème de coordination entre les acteurs Solution difficile à trouver pour permettre une amélioration de l'état de la RNN (idéalement exclure les parties hautes du pâturage et a minima le bassin versant du lac) sans pénaliser l'éleveur	Contrat de location intégrant des dispositions visant à prendre en compte les enjeux environnementaux de la Réserve	Propositions de mesures transmises à la commune en 2015, non reprises dans l'écriture du bail. Bail reconduit pour la période 2022-2024, sans évolution des prescriptions environnementales. Echange à venir avec la commune pour le renouvellement du bail.	😞
	AD4	Proposition d'inscrire la Réserve comme zone d'action prioritaire pour la mise en œuvre de mesures agro-environnementales	2	Unique	Réserve non éligible pour être inscrite en tant que zone prioritaire	Démarche effectuée pour faire inscrire la Réserve dans les zones d'action prioritaire : oui/non	Démarches effectuées. Pas d'inscription possible en tant que zone prioritaire pour la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (non éligible, ne fait pas partie du réseau N2000). -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale	
	AD5	Préparation et mise en œuvre d'un contrat agro-environnemental	2	Unique	Action dépendante de l'action AD4 non réalisable	Contrat agro-environnemental signé : oui/non	Pas de contrat agro-environnemental mis en place. -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale	
	SE13	Étude de faisabilité pour la mise en place d'un abreuvoir en vue de réduire l'impact du pâturage sur les zones humides et le lac	2	Unique	Le travail à envisager est plus global que juste la pose d'un abreuvoir : il paraît notamment nécessaire d'étudier et d'échanger sur les zones d'exclusion du pâturage. Le résultat de l'étude sur les invertébrés permet d'avoir plus d'éléments sur les impacts du pâturage sur le lac et sur la nécessité de modifier les pratiques. L'évaluation de l'état de conservation des pelouses permettra également d'étayer les discussions par rapport aux impacts sur les pelouses d'altitude. La difficulté majeure consiste à trouver une solution pérenne favorable aux milieux et non pénalisante pour l'éleveur.	Étude de faisabilité réalisée : oui/non	Depuis 2021, le gestionnaire met en défens la zone humide du Plan des Nettes avant la montée du troupeau. L'impact du pâturage est donc limité pour cette zone humide. Concernant le lac, l'objectif est de mettre en défens idéalement le lac et son bassin versant, mais a minima une partie du lac. Le gestionnaire étudie actuellement les différentes pistes pour cela. En 2023, les zones ont été préservées car le troupeau n'est pas monté dans les parties hautes de la RNN pour éviter les potentielles attaques de grands prédateurs.	😐
	OLT V. Favoriser l'appropriation de la Réserve naturelle par les habitants de Val-d'Isère et les acteurs locaux							
	V.1 Apporter une information régulière sur les réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassièr							
	PI4	Communication sur la ou les réserves de la Bailletaz et de la Grande Sassièr à l'occasion de manifestations locales	2	Continue	RAS	Nombre de communications effectuées	Plusieurs participations à des événements durant les premières années du plan de gestion. La période COVID a entraîné une baisse des événements organisés.	😊

						Participation à la journée de l'environnement de l'association Vie Val Dis en 2021. La valorisation de la RNN est souvent atténuée du fait de la notoriété du Parc national de la Vanoise et de l'intervention des agents sur ces deux espaces protégés.																
PI5	Utilisation des médias locaux pour relayer l'actualité des réserves	2	Continue	RAS	Nombre d'articles de presse locale ou d'émissions de radio/TV donnant des informations sur la Réserve	Communication à travers une dizaine d'articles et des vidéos sur Radio Val d'Isère. Des chroniques nature ont été réalisées par les agents de la RNN en 2020 durant la période COVID puis reprises et réalisées par la Médiathèque de Val d'Isère dont une chronique portait spécifiquement sur la RNN de la Bailletaz.	😊															
PI6	Création et gestion d'un mini-site internet dédié aux réserves naturelles de la Vanoise	1	Continue	Action non réalisable avec les moyens humains actuels	Mini site internet dédié aux réserves accessibles au public : oui/non	Pas de création de nouveau site internet mais mise en place d'une présentation sur le site existant du PNV : https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-protger-les-patrimoines/les-reserves-naturelles-nationales/la-reserve-1	😐															
V.2 Sensibiliser à l'échelle des réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassière les professionnels de la montagne en tant que relais d'informations auprès du public																						
PI7	Information et sensibilisation des professionnels de la montagne	1	Continue	-	Nombre de rencontres organisées	Action non mise en œuvre par manque de temps.	😞															
PI8	Organisation et labellisation de randonnées accompagnées passant par les réserves de la Grande Sassière et de la Bailletaz	2	Continue	Labellisation « Esprit parc » impossible dans la Réserve Le fort dénivelé du seul itinéraire de randonnée rend la Réserve accessible à un public assez sportif	Nombre de randonnées organisées par les accompagnateurs en montagne sur l'ensemble des deux réserves	Réalisation d'une fiche « Géotrek » avec des informations thématiques le long du parcours Les sorties des guides de haute montagne sur la Tsanteleina passent par la Réserve, mais pas d'information spécifique. -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale																
OLT VI. Valoriser la Réserve naturelle auprès du public dans le respect des objectifs de conservation																						
VI.1 Mieux connaître la fréquentation estivale et les enjeux associés																						
PI9	Mesure de la fréquentation estivale par comptages visuels	2	Ponctuelle	Type de comptage chronophage et inadapté pour connaître la fréquentation	Nombre de journées de comptage visuel effectuées	Comptages réalisés par les gardes animatrices en été jusqu'en 2017 ; 2020 : Installation d'un éco compteur à l'entrée de la Réserve -> comptages automatiques, analyses annuelles pour le comité consultatif. <table><tr><th>Année</th><th>Nombre de passages détectés par l'éco-compteur</th><th>Jour de trail</th></tr><tr><td>2020</td><td>2891</td><td>0</td></tr><tr><td>2021</td><td>4251</td><td>633</td></tr><tr><td>2022</td><td>3666</td><td>437</td></tr><tr><td>2023</td><td>3531</td><td>387</td></tr></table>	Année	Nombre de passages détectés par l'éco-compteur	Jour de trail	2020	2891	0	2021	4251	633	2022	3666	437	2023	3531	387	😊
Année	Nombre de passages détectés par l'éco-compteur	Jour de trail																				
2020	2891	0																				
2021	4251	633																				
2022	3666	437																				
2023	3531	387																				
VI.2 Maintenir l'infrastructure d'accueil en bon état (sentier et signalétique)																						
TE1	Compléter et entretenir la signalétique	1	Continue	RAS	Nombre de panneaux + % de panneaux "en bon état"	Signalétique entretenue, en bon état de manière générale. Création d'un panneau hivernal en 2019, panneau installé entre décembre et mai à proximité de la prise d'eau des Gorettes. Panneau du Fornet vieillissant, renouvellement à prévoir.	😊															
PI10	Diagnostic partagé de l'état du sentier et des améliorations à apporter	1	Ponctuelle	Le dénivelé du sentier limitera toujours l'accessibilité de la Réserve	Diagnostic réalisé en commun : oui/non	En 2019, échanges avec la régie des pistes sur l'état du sentier. Travaux d'amélioration pour un bon état du sentier réalisé par le PNV à l'entrée de la RNN.	😊															
TE2	Entretien et amélioration du sentier	1	Continue	RAS	Linéaire de sentiers entretenu	Entretien et/ou restauration du sentier réalisé régulièrement par les gardes-animateurs et les ouvriers du PNV.	😊															
TE3	Pose et gestion de passages canadiens	1	Continue	RAS	Passages posés : oui/non	Passages posés et entretenus par l'éleveur.	😊															
AD6	Intégration de l'entretien du sentier dans une convention entre le PNV et la commune définissant la répartition des compétences en matière d'entretien des sentiers sur le territoire communal	1	Unique	Action envisagée à l'échelle communale, rendue caduque après la non-adhésion de la commune à la charte du PNV	Convention signée	Pas de convention. Entretien du sentier réalisé régulièrement par les ouvriers du PNV. -> Proposition de suppression de l'action lors de l'évaluation quinquennale																

VI.3 Développer des outils de découverte communs aux réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassièr en valorisant leur complémentarité							
PI11	Création, édition et diffusion d'une fiche de présentation commune aux deux réserves	2	Continue	RAS	Fiche de présentation, des deux réserves, réalisée : oui/non ; diffusée : oui/non	Fiche de présentation éditée et diffusée, notamment auprès des offices de tourisnes.	😊
PI6	Création et gestion d'un mini-site internet dédié aux réserves naturelles de la Vanoise	1	Continue	Action non réalisable avec les moyens humains actuels	Mini site internet dédié aux réserves accessibles au public : oui/non	Pas de création de nouveau site internet mais mise en place d'une présentation sur le site Internet du PNV : https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-proteger-les-patrimoines/les-reserves-naturelles-nationales/la-reserve-1	
PI12	Aménagement d'un outil de découverte des réserves de la Grande Sassièr et de la Bailletaz au niveau du belvédère de la Tête de l'Arollay	1	Ponctuelle	RAS	Plateforme multithématiques installée sur site : oui/non	Action non mise en œuvre par manque de temps.	😞
PI13	Référence à l'ensemble formé par les réserves de la Grande Sassièr et de la Bailletaz dans les ouvrages concernant le PNV	2	Ponctuelle	RAS	Présence d'informations sur les réserves dans les ouvrages édités ou co-édités par le PNV : oui/non	1 ouvrage édité : guide Glénat 2013, Cf. page 138.	😊
PI16	Réaliser des animations hivernales grand public	1	Continue	Action ajoutée lors de l'évaluation quinquennale	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Animations réalisées chaque hiver sur le chemin piéton entre le Fornet et le pont Saint-Charles (1 sortie/semaine pendant les vacances scolaires de février et d'avril) depuis 2011. Forte hausse de la fréquentation de ces animations ; Sur les cinq dernières années, en moyenne, plus de 70 personnes par animations. 	😊
PI17	Mise en place d'un sentier botanique	1	Continue	Action ajoutée après l'évaluation quinquennale	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Création en 2019, d'un sentier botanique le long du sentier montant au col de la Bailletaz. Chaque début de saison, 60 ardoises sont mises en place avec le nom des plantes observées, des informations complémentaires sur les plantes sont consultables via l'application Smart'Flore avec le même sentier botanique décliné en sentier virtuel. Les ardoises sont mises en place chaque début de saison et enlevées à l'automne pour ne pas être endommagées pendant l'hiver. Une mise à jour régulière des espèces est réalisée. Bons retours réguliers du public.	😊
VI.4 Éviter les pratiques sportives non compatibles avec les enjeux environnementaux et le pastoralisme							
AD7	Prise en compte et encadrement d'éventuelles nouvelles pratiques sportives par un arrêté préfectoral	1	Continue	High Trail passant dans la Réserve depuis 2016	Mise en place de critères d'autorisation et des prescriptions	Différents trails traversent la Réserve sur une seule journée. Echanges avec les organisateurs qui tiennent compte des préconisations lors du passage du trail. En raison du balisage précis de l'itinéraire et de l'absence de dérives constatées, il n'a pas été jugé nécessaire de prendre un arrêté préfectoral pour réglementer cette pratique sportive.	😊

Le tableau ci-dessous présente le bilan technique détaillé pour l’enjeu « Connaissance ».

Tableau 7 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Connaissances

Connaissances	Code	Opération prévue au plan de gestion	Priorité	Périodicité	Difficulté rencontrées	Indicateur de réalisation prévu au PG	Résultats	Réalisation technique
	OLT VII. Améliorer la connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune de la Réserve, de leur évolution et des enjeux de conservation associés							
	VII.1 Suivre l'évolution physionomique des milieux naturels de la Réserve							
	SE14	Étude de l'évolution physionomique de l'ensemble des milieux naturels	1	Ponctuelle	Action non réalisable avec les moyens humains actuels	Cartographie des milieux naturels	Cartographie d'habitats date de 2003, non actualisée depuis. Protocole prévu trop contraignant et complexe à mettre en œuvre. Développement d'une cartographie probabiliste des habitats naturels (CarHab / CaraVan) sur l'ensemble du territoire du PNV donc priorité d'utiliser ce dispositif.	☹️
	VII.2 Compléter et valider la liste des espèces de la flore vasculaire présentes dans la Réserve							
	SE15	Vérification de l'identité d'une quinzaine d'espèces végétales précédemment répertoriées dont la présence est douteuse	2	Continue	Difficultés d'identification des espèces végétales et manque de temps pour mener entièrement l'opération	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Travail préliminaire au terrain réalisé : espèces et zones de prospections ciblées mais non prospectées.	☹️
	SE16	Inventaire localisé des espèces de flore vasculaire par protocole de « contact occasionnel »	2	Continue	Biais de connaissance en fonction de la personne qui effectue la tournée de surveillance	Nombre de données recueillies	Protocole intégré dans les tournées de surveillance. Observations enregistrées chaque année dans la base de données du gestionnaire : -> 265 données - 123 espèces recensées dont 22 nouvelles espèces identifiées sur la RNN ; collectées sur 10 ans.	😊
	VII.3 Compléter la liste des espèces de vertébrés, de lépidoptères et d'orthoptères présentes dans la Réserve							
	SE17	Inventaire localisé des espèces de vertébrés, de lépidoptères et d'orthoptères par protocole de « contact occasionnel »	1	Continue	Biais de connaissances en fonction de la personne qui effectue la tournée de surveillance	Nombre de données recueillies	Protocole intégré dans les tournées de surveillance. Observations enregistrées chaque année dans la base de données : - Orthoptères : 12 données spontanées : 2018 (1) ; 2022 (6) et 2023 (5) - Lépidoptères : 90 données spontanées : 2016 (15) ; 2018 (5) ; 2019 (3) ; 2020 (4) ; 2021 (3) ; 2022 (19) ; 2023 (41).	😊
	SE18	Actualisation des connaissances sur les oiseaux nicheurs grâce au relevé d'indices de nidification	2	Continue	RAS	Nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs répertoriées + % d'espèces dont le statut de "nicheur" a été actualisé	Sorties spécifiques réalisées en début de plan de gestion. Depuis méthode intégrée dans l'observation régulière. Observations enregistrées dans la base de données. 2019 : nidification certaine : 7 espèces ; nidification probable : 5 ; nidification possible : 5 ; indice de présence : 1 ; de passage : 4	😊
	SE19	Prospections ciblées sur les orthoptères et les lépidoptères	2	Ponctuelle	RAS	Nombre de journées de prospection réalisées	Lépidoptères : prospections réalisées par Philippe Francoz - 2016 : 18 espèces ; 2017 : 24 espèces. Au total 26 espèces différentes. Orthoptères : prospections réalisées sur trois jours en 2019 par l'association Miramella - 19 espèces identifiées. Données intégrées dans la base de données du gestionnaire.	😊
	SE20	En lien avec la RNN de la Grande Sassièrre, réaliser une évaluation des effectifs de lièvre variable	2	Continue	Protocole hivernal non réalisable sur la Réserve pour des raisons de sécurité (risques d'avalanches)	Nombre de fèces analysés	Non mis en œuvre dans la Réserve : milieux et protocole non adaptés à la RNN. Protocole mis en place uniquement dans la RNN de la Grande Sassièrre jusqu'au col de la Bailletaz.	☹️
	VII.4 Susciter et saisir les opportunités de compléter les connaissances sur les groupes taxonomiques moins connus (flore non vasculaire, fonge, invertébrés...)							
	PI14	Contacts entre le PNV et les sociétés savantes locales pour la réalisation d'inventaires spécifiques	2	Continue	Action très chronophage de prise de contact et échanges avec plusieurs structures	Nombre de journées de prospection réalisées par les partenaires	Lépidoptères : 2 inventaires de Philippe Francoz réalisés dans ce cadre.	😊
	VII.5 Détecter les éventuels problèmes sanitaires affectant la faune sauvage							
	SE21	Veille sanitaire	1	Continue	RAS	Nombre de cadavres ayant fait l'objet d'autopsies/analyses vétérinaires	Surveillance réalisée tous les ans et accrue en 2017 suite à la détection de quelques cas de kérato-conjonctivite. Printemps 2023 : 5 bouquetins capturés pour suivre leur état sanitaire (prélèvements d'échantillons et marquage des individus).	😊

Le tableau suivant présente le bilan technique détaillé pour l’enjeu « Administration ».

Tableau 8 : Bilan technique détaillé pour l'enjeu Administration

Administration	Code	Opération prévue au plan de gestion	Priorité	Périodicité	Difficulté rencontrées	Indicateur de réalisation prévu au PG	Résultats	Réalisation technique
	OLT VIII. Assurer la gestion administrative de la Réserve							
	VIII.1 Assurer l'animation et la mise en œuvre collective du plan de gestion							
	AD8	Intégration des données de la Réserve dans la base de données des réserves naturelles de France, SERENA et aux pôles d'information régionaux	1	Continue	Mauvaise connaissance du protocole de transmission des données	Nombre de données transférées au gestionnaire de la base SERENA	Données transmises aux pôles d'informations régionaux qui transmettent au SINP qui transmet à RNF.	😊
	AD9	Étude de la faisabilité technique d'intégration de la Réserve naturelle nationale dans le cœur du Parc national de la Vanoise	2	Ponctuelle	RAS	Étude de faisabilité réalisée : oui/non	Étude de faisabilité réalisée mais commune actuellement non favorable.	😊
	AD10	Suivi et bilans annuels de la mise en œuvre des opérations	1	Continue	RAS	Rapports annuels de suivi et de bilan réalisés : oui/non	Bilan et suivi de la mise en œuvre des actions effectués annuellement en comité consultatif mais non intégrés dans le logiciel de suivi de RNF (désormais appelé GRENAT, remplaçant ARENA).	😐
	AD11	Élaboration et diffusion d'un rapport annuel d'activités simplifié	1	Continue	RAS	Rapport d'activité simplifié diffusé aux membres du Comité : oui/non	Bilan présenté et diffusé annuellement aux membres du comité consultatif mais pas de rapport spécifique annuel.	😊
	AD12	Animation du comité consultatif	1	Continue	RAS	Nombre de réunions du Comité consultatif	Comité animé chaque année ; Participation fluctuante, notamment des associations.	😊
	AD13	Évaluation quinquennale	1	Ponctuelle	RAS	Rapport d'évaluation réalisé : oui/non	Évaluation quinquennale réalisée en 2019.	😊
	AD14	Révision du plan de gestion (évaluation du 2ème et élaboration du 3ème)	1	Ponctuelle	RAS	Document "plan de gestion" réalisé : oui/non	En cours	😊
	VIII.2 Assurer la surveillance du territoire et veiller à l'application de la réglementation							
	PO1	Tournées de surveillance régulières	1	Continue	Moyens humains non suffisant pour réaliser le nombre de tournées de surveillance prévues dans le plan de gestion	Nombre de tournées effectuées	Tournées de surveillance effectuées à un niveau moins élevé que prévu mais régulières.	😊
	PO2	Maintien des postes de gardes-animateur/rices	1	Continue	Action ajoutée lors de l'évaluation quinquennale car baisse ponctuelle de la durée des contrats des gardes animateurs	Action ajoutée - pas d'indicateurs définis	Deux gardes-animatrices embauchées tous les ans pour travailler sur les 3 réserves gérées par le PNV en Haute Tarentaise. Ces agents jouent un rôle essentiel pour la réalisation du plan de gestion (sensibilisation, connaissance, surveillance, etc.).	😊
	TE4	Entretien du balisage	1	Continue	RAS	Nombre de journées d'entretien effectuées	Entretien réalisé tous les ans selon les besoins.	😊
	AD15	Prise en compte de la réglementation dans les documents officiels	1	Continue	RAS	Nombre de documents officiels où la Réserve a été prise en compte (avis, convention, etc.)	Prise en compte dans la réédition des cartes aéronautiques (2019).	😊
	VIII.3 Rechercher avec la commune les moyens nécessaires à la réalisation du plan de gestion et les pérenniser							
	AD16	Implication de la commune de Val-d'Isère dans la mise en œuvre des opérations du plan de gestion par le biais notamment de « mesure(s) d'accompagnement(s) »	1	Continue	RAS	Nombre d'actions du plan financées par la commune et montants alloués	Pas d'opportunité jusqu'à présent.	😞
	AD17	Recherche de subventions	1	Continue	RAS	Montant des subventions sollicitées	Action non mise en œuvre.	😞

Tableau 9 : Mesure de l'atteinte des objectifs à long terme et opérationnels

Objectifs à long terme et opérationnels		Remarques	Atteinte
Conservation du patrimoine naturel	OLT I. Maintenir en bon état de conservation les stations d'espèces végétales à forte et très forte valeur patrimoniale (A+B)	OLT partiellement atteint : difficile de maintenir le "bon" état alors que les états de conservation de toutes les espèces ne sont pas connus. Objectif incertain à long terme et potentiellement indépendant de l'intervention humaine (dérèglements globaux).	☹️
	I.1 Connaître l'évolution de l'état de conservation de la Sesslerie ovale	Objectif partiellement atteint : mauvaise formulation : l'état de conservation n'est pas connu pour pouvoir connaître l'évolution de l'état. Les suivis réalisés permettent de connaître une tendance d'évolution des populations mais ne permettent pas de définir avec certitude celle-ci, en raison notamment d'une différence de protocoles entre plusieurs échantillonnages.	☹️
	I.2 Connaître la répartition fine des autres espèces végétales patrimoniales	Objectif partiellement atteint : Connaissance de la répartition de 3 espèces sur 5.	☹️
	OLT II. Assurer aux bouquetins des Alpes et aux gypaètes barbus dépendant en partie de la Réserve les conditions favorables à leur développement	OLT atteint	😊
	II.1 Connaître l'évolution du statut de conservation des populations de bouquetins des Alpes Reformulation suite évaluation quinquennale : II.1 Connaître l'évolution de la population de Bouquetins des Alpes de la Réserve	Objectif atteint : population suivie à l'échelle du PNV.	😊
	II.2 Minimiser les impacts des dispositifs de sécurité avalanches sur la quiétude du bouquetin des Alpes dans ses zones d'hivernage et de mise-bas	Objectif non atteint : plusieurs échanges mais convention non réalisée	☹️
	II.3 Maintenir l'intérêt de la Réserve comme zone d'alimentation pour le gypaète barbu (carcasses d'ongulés) Reformulation suite évaluation quinquennale : II.3 Maintenir l'intérêt de la Réserve comme domaine vital pour le Gypaète barbu	Objectif atteint	😊
	OLT III. Maintenir en bon état les habitats à très fort et fort enjeu de conservation (A + B) ainsi que les habitats d'espèces de forte valeur patrimoniale (B)	OLT non atteint : les récentes études remettent en question les états de conservation des habitats (lac de la Bailletaz notamment). La formulation de l'OLT n'est donc plus adaptée au contexte de terrain ; en l'état, l'objectif n'est pas atteint.	☹️
	III.1 Préciser l'identité et le statut de quelques habitats (lac de la Bailletaz, formations de bords de ruisseaux et sources)	Objectif atteint : les études ont permis de préciser certains habitats : le <i>Crateuneurion commutati</i> et le lac de la Bailletaz	😊
	III.2 Maintenir le bon état de conservation du lac de la Bailletaz et de la zone humide du plan des Nettes vis-à-vis des enjeux pastoraux Reformulation suite évaluation quinquennale : III.2 Maintenir le bon état de conservation du lac de la Bailletaz et de la zone humide du Plan des Nettes	Objectif non atteint : d'après les dernières études, la formulation de l'objectif n'est pas adaptée car l'état de conservation du lac n'est pas "bon". Des actions ont toutefois été mises en place pour protéger la zone humide (mise en défens, action non prévue au plan de gestion) ; travail à venir pour protéger le lac.	☹️
Socio-économique	III.3 Maintenir le bon état de conservation des pelouses calcaires et des nardaies, vis-à-vis des enjeux pastoraux	Objectif non évaluable : la formulation n'est pas adaptée : l'état de conservation des pelouses n'est pas connu (une des actions programmées était d'ailleurs de l'évaluer).	☹️
	OLT IV. Assurer la compatibilité entre l'activité pastorale et les objectifs de conservation du patrimoine naturel	OLT non atteint : les pratiques pastorales n'ont pas pu être adaptées pour assurer la compatibilité avec la conservation des milieux.	☹️
	IV.1 Conforter des relations de confiance avec l'exploitant par le partage des enjeux environnementaux et agricoles	Objectif partiellement atteint : amélioration des relations avec la technicienne en charge des réserves naturelles.	☹️
	IV.2 Connaître les pratiques pastorales et évaluer les enjeux de conservation associés	Objectif partiellement atteint : les pratiques pastorales sont connues mais de manière superficielle.	☹️
	IV.3 Connaître l'utilisation spatiale et temporelle de la Réserve par les populations de bouquetin des Alpes et de chamois (été/automne)	Objectif non atteint : les actions qui auraient été nécessaire pour atteindre cet objectif n'ont pas été mises en œuvre.	☹️
	IV.4 Identifier en partenariat avec l'exploitant et le propriétaire (la commune) les pratiques pastorales adaptées et accompagner leur mise en œuvre	Objectif non atteint : propositions du gestionnaire non acceptées par l'exploitant et le propriétaire.	☹️
	OLT V. Favoriser l'appropriation de la Réserve naturelle par les habitants de Val-d'Isère et les acteurs locaux	OLT partiellement atteint	☹️
	V.1 Apporter une information régulière sur les réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassièr	Objectif atteint	😊
	V.2 Sensibiliser à l'échelle des réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassièr les professionnels de la montagne en tant que relais d'informations auprès du public	Objectif non atteint : pas d'actions réalisées.	☹️
	OLT VI. Valoriser la Réserve naturelle auprès du public dans le respect des objectifs de conservation	OLT atteint	😊
Connaissance	VI.1 Mieux connaître la fréquentation estivale et les enjeux associés	Objectif atteint : mise en place d'un éco-compteur.	😊
	VI.2 Maintenir l'infrastructure d'accueil en bon état (sentier et signalétique)	Objectif atteint	😊
	VI.3 Développer des outils de découverte communs aux réserves naturelles de la Bailletaz et de la Grande Sassièr en valorisant leur complémentarité	Objectif atteint : plusieurs outils en commun ont été développés et un sentier botanique en dehors du plan de gestion a été mis en place sur les deux RNN.	😊
	VI.4 Éviter les pratiques sportives non compatibles avec les enjeux environnementaux et le pastoralisme	Objectif atteint	😊
	OLT VII. Améliorer la connaissance des habitats naturels, de la flore et de la faune de la Réserve, de leur évolution et des enjeux de conservation associés	OLT partiellement atteint	☹️
	VII.1 Suivre l'évolution physionomique des milieux naturels de la Réserve	Objectif non atteint	☹️
	VII.2 Compléter et valider la liste des espèces de la flore vasculaire présentes dans la Réserve	Objectif atteint	😊

Administration	VII.3 Compléter la liste des espèces de vertébrés, de lépidoptères et d'orthoptères présentes dans la Réserve	Objectif atteint	😊
	VII.4 Susciter et saisir les opportunités de compléter les connaissances sur les groupes taxonomiques moins connus (flore non vasculaire, fonge, invertébrés...)	Objectif non atteint	😞
	VII.5 Détecter les éventuels problèmes sanitaires affectant la faune sauvage	Objectif atteint	😊
	OLT VIII. Assurer la gestion administrative de la Réserve	OLT atteint	😊
	VIII.1 Assurer l'animation et la mise en œuvre collective du plan de gestion	Objectif atteint : forte implication de la commune dans le suivi des comités consultatifs et la mise en valeur de la RNN à travers différents médias.	😊
	VIII.2 Assurer la surveillance du territoire et veiller à l'application de la réglementation	Objectif atteint	😊
	VIII.3 Rechercher avec la commune les moyens nécessaires à la réalisation du plan de gestion et les pérenniser	Objectif non atteint	😞

III PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES

III.1 Bilan de l'application des préconisations de l'évaluation à mi-parcours

III.1.1 Moyens humains et financiers

Depuis le début du plan de gestion (initialement prévu pour 2014 mais finalisé jusqu'en 2016), plusieurs techniciens en charge des réserves se sont succédé. La disponibilité de la technicienne en charge des réserves a été améliorée en 2023 avec le transfert de certaines de ses missions (adjointe au chef de secteur, technicienne patrimoine naturel) à d'autres agents et un recentrage de ses missions sur les trois réserves du secteur.

L'évaluation quinquennale a mis en avant l'intérêt de pérenniser les postes de gardes-animateurs. Entre 2019 et 2023, les postes des gardes-animatrices ont été conservés à durée équivalente d'année en année.

III.1.2 Suivis scientifiques

Le bilan à mi-parcours a mis en évidence l'intérêt de la RNN pour l'alimentation des Gypaètes barbus. Deux actions ont été ajoutées dans ce sens et ont été suivies ces cinq dernières années. Indépendamment de la gestion mise en œuvre sur la Réserve, le couple de Gypaètes ne se reproduit plus sur le site qui avait été identifié.

L'étude portant sur les invertébrés du lac de la Bailletaz (COPPIN, 2022) a donné de nouvelles conclusions quant à l'état de conservation et la trophie du lac, en le qualifiant de méso voire eutrophe. Ces nouveaux résultats alertent sur la pression de pâturage qui a lieu dans la Réserve en fin d'été, exerçant un surpiétinement de certaines zones, la création de drailles et l'apport de nombreuses déjections sur les bords et dans le lac. Cette problématique doit figurer dans le nouveau document de gestion, afin de trouver des solutions pour améliorer l'état de conservation du lac et des pelouses.

III.1.3 Relation aux acteurs et partenariats

Plusieurs actions de sensibilisation ou d'échanges avec les acteurs locaux n'ont pas été réalisées dans la première partie du plan de gestion. Ces actions devaient être reprogrammées, mais n'ont pas pu être réalisées.

Certains acteurs ont fait part en comité consultatif de leur souhait que le gestionnaire s'implique davantage dans la participation aux événements locaux. Ce type d'opération pourrait être renforcé pour le prochain plan d'action.

Le développement d'un réseau de partenaires académiques et associatifs avec des compétences diverses (géographie, naturalisme, pastoralisme, etc.) contribuerait à la bonne mise en œuvre des actions. Les partenariats enrichiraient les connaissances sur la Réserve, en favorisant l'implication des acteurs locaux. Ces actions contribueraient à l'objectif national de faire des RNN des « supports de recherches scientifiques ».

III.1.4 Outils de pilotage

Un comité consultatif est organisé annuellement pour partager le bilan de l'année précédente et les opérations programmées l'année suivante. Il réunit les acteurs œuvrant au bon fonctionnement de la Réserve : préfecture, DREAL, commune, chambre d'agriculture, exploitant agricole, associations et structures locales (CEN73, LPO73, FNE73, Vivre En Tarentaise, Compagnie des Guides, Club Alpin Français, Fédération départementale de chasse), et les agents du PNV concernés par la Réserve. À l'issue de cette rencontre, un compte-rendu est adressé aux membres du comité consultatif.

Le bilan d'activités annuel est réalisé sous la forme d'un diaporama détaillé, présenté lors du comité consultatif.

III.2 Préconisations générales pour le 3^{ème} plan de gestion

III.2.1 Moyens humains et financiers

Afin d'assurer la conservation des patrimoines de la RNN, il est important que des moyens humains et financiers suffisants soient alloués pour sa bonne gestion. Ils devront permettre la réalisation des missions de la conservatrice (animation du plan de gestion, réalisation des protocoles, etc.), des gardes-animateurs (surveillance, animations, suivis, etc.) ainsi que des missions supports (tâches administratives, suivi des budgets, etc.).

Le gestionnaire veillera à une répartition proportionnée des moyens consacrés à la bonne gestion de la RNN de la Bailletaz par rapport aux deux autres RNN dont il est également responsable sur le territoire de la Haute Tarentaise ; les moyens notamment humains, étant partagés entre ces trois RNN.

Le financement des opérations effectuées sur la Réserve dépend aujourd'hui intégralement du budget du Parc national. En cas de diminution de l'enveloppe budgétaire dédiée à cette Réserve, cette unique source de financement peut constituer un point de fragilité. Une recherche d'autres financements (publics ou privés) peut être envisagée afin de diversifier et sécuriser les sources de financement.

III.2.2 Relation aux acteurs et outils de pilotage

Le prochain plan de gestion devra permettre de garantir l'appropriation et l'implication des acteurs dans la gestion de la RNN.

Afin de faciliter les échanges lors du comité consultatif, le diaporama de présentation du bilan annuel pourrait être envoyé en amont à l'ensemble des membres. Ainsi, le comité consultatif pourrait être réalisé sur le terrain ou en salle, en focalisant sur certains points de l'année passée et à venir pour lesquels un avis du comité serait pertinent. Les échanges sur le terrain permettraient de disposer d'une vision commune des enjeux et responsabilités de la Réserve.

Le gestionnaire devra également veiller à améliorer son implication et la visibilité de la réserve localement.

Un outil interne de tableau de bord pourrait être mis en place pour synthétiser les opérations réalisées, le temps agents consacrés aux opérations et les informations de l'année. Celui-ci serait enrichi régulièrement par le gestionnaire. Il permettrait d'établir des bilans et présentations annuelles plus détaillées et servirait à l'évaluation à mi-parcours et de fin du plan de gestion.

III.2.3 Définition et priorisation des enjeux et objectifs à long terme (OLT)

Onze enjeux ont été définis pour ce second plan de gestion 2014-2023, ce qui est très important pour un tel site ; le constat est le même pour les objectifs à long terme. La nouvelle méthodologie recommande de définir un nombre raisonnable d'enjeux (trois à cinq selon les sites) et d'associer un objectif à long terme pour chaque enjeu. Les objectifs à long terme avaient été définis comme des actions à conduire, or il est maintenant demandé de les formuler comme des objectifs à atteindre par rapport à la situation actuelle de l'enjeu. Cette nouvelle méthodologie sera prise en compte dans le plan de gestion 2024-2033.

III.2.4 Objectifs opérationnels (OP) et actions

De manière générale, certaines actions étaient déconnectées des objectifs opérationnels.

Parmi le grand nombre d'actions défini, toutes n'ont pu être réalisées. Le temps agent avait été sous-évalué ce qui a conduit à l'impossibilité de réaliser complètement certaines actions. Plusieurs opérations présentaient des mises en œuvre très chronophages et des protocoles qui n'étaient pas pertinents pour évaluer l'atteinte de certains objectifs.

CONCLUSION

Cette évaluation met en évidence le bon fonctionnement général de la Réserve sur la période 2014-2023. Elle souligne le nombre élevé d'actions entreprises et réalisées totalement ou partiellement, et leurs résultats satisfaisants. Ce bilan témoigne de l'implication de l'équipe assurant les activités de gestion, surveillance et entretien de la RNN.

Il permet également de faire ressortir les opérations et objectifs qui ont été moins suivis et les points de vigilance qu'il faudra avoir lors du prochain plan d'action.

L'analyse de l'atteinte des objectifs présente des résultats contrastés, qui s'expliquent en partie par le manque d'indicateurs de résultats définis pour évaluer l'atteinte. Plusieurs objectifs ne peuvent pas être atteints par la mise en œuvre des actions programmées et ne répondent pas totalement aux enjeux de la Réserve. Compte-tenu du manque d'indicateurs de résultats, l'analyse de l'atteinte des objectifs reste subjective.

De manière générale, le manque d'indicateurs rend l'évaluation des objectifs et globalement du maintien des bons états des milieux difficile. D'un point de vue scientifique, les actions de suivi ont permis de compléter les connaissances sur la faune, la flore et les habitats, et de modifier des conclusions d'analyses (niveau de trophie du lac de la Bailletaz). Ces nouveaux résultats d'étude serviront à construire le prochain plan de gestion et à affiner les enjeux et responsabilités de la Réserve. À l'initiative de l'équipe gestionnaire, plusieurs actions non inscrites au plan de gestion ont été réalisées durant ces dix ans et ont permis de compléter le programme d'action.

Au niveau valorisation de la RNN auprès du public, les actions ont permis de mieux connaître les pratiques sur le site et de sensibiliser les usagers. Des efforts sont à poursuivre quant aux relations avec les acteurs, notamment du monde agricole, afin de favoriser l'ancrage territorial de la Réserve. Un moyen de se rapprocher de cet objectif est notamment le développement de partenariats avec des structures associatives ou académiques de préférence locales, ce qui diversifierait les sources de connaissance tout en favorisant l'implication des acteurs locaux dans la gestion.

D'un point de vue financier, le bilan reste difficilement évaluable car les budgets prévus et dépensés ne prenaient initialement pas en compte les mêmes aspects, les temps agents notamment. Globalement les moyens financiers de la réserve sont limités et une vigilance devra être apportée pour leur maintien.

Ce second plan de gestion (2014-2023) a été rédigé selon la précédente méthodologie. De ce fait, les enjeux, objectifs à long terme et opérationnel n'étaient pas définis de façon aussi précise qu'ils le seront par application de la nouvelle méthodologie, et manquaient parfois d'indicateurs de résultats. L'élaboration du prochain document suivra la nouvelle méthodologie de RNF, ce qui impliquera notamment de définir des indicateurs de résultats pour chacune des actions programmées, et ainsi de pouvoir mieux évaluer le plan de gestion.

BIBLIOGRAPHIE

COLLOMB Charlotte (2014). *Plan de gestion de la Réserve naturelle de la Bailletaz 2014-2023*. Chambéry : Parc national de la Vanoise. 171 p. [rapport non publié]

COPPIN Hervé (2022). *Inventaire des invertébrés aquatiques du lac de la Bailletaz sur la commune de Val-d'Isère*. TERE0. 18 p. [rapport non publié]

DELORME Michaël (2011). *Diagnostic écologique du lac de la Bailletta*. Chambéry : Parc national de la Vanoise. 14 p. [rapport non publié]

DICK Anne-Claire, BIBOLLET-RUCHE Pascal et PHILIP Pascal (2021). *Plan de gestion valant DOCOB de la Réserve naturelle régionale "Tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly" 2021-2032*. ONF et Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4 tomes.

DOUARD Anne, FIERS Valérie et al. (2017). *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels*. Réserves naturelles de France, Cahiers techniques n°88.

LAMBERT Karine, HENNET Lauriane et BOURY Léa (2022). *Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale "Hauts de Villaroger" 2022-2031 (PG4)*. ONF et Ministère de la Transition écologique et solidaire. 4 tomes.